

# JOURNÉE DE RENCONTRE PSYCHIATRIE-JUSTICE

Mardi 15 novembre 2022 - Auditorium



Centre hospitalier Gérard MARCHANT  
134 route d'Espagne  
BP 65714  
31057 TOULOUSE cedex 01

# PROGRAMME

9h: **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

9h30: **ALLOCUTIONS D'OUVERTURE**

- Chantal FERREIRA, première présidente de la Cour d'appel de Toulouse (5 mn) ;
- Bruno MADELPUECH, directeur général du CHGM et le Dr Pascal MARIE, président de la CME du CHGM (5 mn) ;
- Dr Anne-Hélène MONCANY, chef de pôle du PCAMP au CHGM, responsable de l'EPL (5 mn).

9h50: **PROPOS INTRODUCTIFS**

- Dr Maxime VEDERE, psychiatre du PCAMP au CHGM et membre de l'EPL (10 mn).

10h-12h: **TABLES RONDES**

«Le parcours de l'irresponsable pénal : de l'instruction aux soins ambulatoires»-Pr Christophe Arbus, modérateur

◆ L'instruction (10h-11h)

- Les soins en milieu pénitentiaire  
-Dr Anne-Hélène MONCANY, chef de pôle du PCAMP au CHGM (10 mn) ;
- La prise en charge pénitentiaire de ces profils particuliers  
-Philippe AUDOUARD, chef d'établissement du centre pénitentiaire de Toulouse-Seysse (10 mn) ;
- L'expertise psychiatrique  
-Dr Pierre-André DELPLA, expert psychiatre (10 mn) ;

🗨️ Échanges avec l'assemblée (30 mn).

◆ Le prononcé de l'irresponsabilité pénale (11h-12h)

- L'irresponsabilité dans les procédures pénales  
-Antoine LEROY, procureur de la République adjoint au tribunal judiciaire de Toulouse (10 mn) ;
- La prise en charge sanitaire à l'issu du prononcé : modalités de prise en charge et difficultés rencontrées  
-Dr Étienne VERY, psychiatre au CHU de Toulouse (10 mn) ;  
-Marc ZARROUATI, directeur du cabinet du Préfet de Toulouse (10 mn).

🗨️ Échanges avec l'assemblée (30 mn).

12h: **CONCLUSION DE LA MATINÉE**

- Pr Christophe ARBUS, chef du pôle psychiatrie au CHU de Toulouse, membre de la section de psychiatrie légale de l'AFPBN (20 mn).

12h30: **Déjeuner libre**

14h-16h45: **TABLES RONDES**

«Loi du 5 juillet 2011 : retour sur 10 ans d'expérience»-Xavier Pavageau, modérateur

◆ Propos introductifs (14h-14h15)

- Sophie THERON, maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole ;

◆ Le respect des droits du patient lors de la mise en œuvre des soins sans consentement (14h15-15h15)

- Dr Mathieu LACAMBRE, psychiatre au CHU Montpellier (10 mn) ;
- Me Aimée CARA, avocat au barreau de Toulouse (5 mn) ;
- Me Denis BENAYOUN, avocat au barreau de Toulouse (5 mn) ;
- Michel LACAN, représentant UNAFAM (10 mn) ;

🗨️ Échanges avec l'assemblée (30 mn).

◆ La place du JLD dans le parcours de soins des soins sans consentement (15h15-16h30)

- Danièle MIRABEL, juge des libertés et de la détention (10 mn) ;
- Me Viridiana FERNANDEZ-DELPECH, avocat au barreau de Toulouse, membre de la commission soins contraints du barreau de Toulouse. (10 mn) ;
- Anne DUBOIS, présidente de chambre, Cour d'appel de Toulouse (10 mn).

🗨️ Échanges avec l'assemblée (30 mn).

16h30: **SYNTHÈSE**

- Sophie THERON, maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole (15 mn).

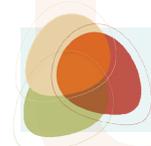
16h45: **CONCLUSION DE LA JOURNÉE**

- Dr Radoine HAOUI, coordonnateur national du Groupe Opérationnel de la Psychiatrie (5 mn) ;
- Xavier PAVAGEAU, président du tribunal judiciaire de Toulouse (5 mn) ;

17h: **FIN DE LA JOURNÉE**



Inscriptions  
avant le 1<sup>er</sup> novembre



Le programme de cette journée a été conçu au sein de l'Espace de psychiatrie légale (EPL) du Centre Hospitalier Gérard Marchant, dispositif intersectoriel d'animation, de formation, de recherche et d'information au carrefour des thématiques du droit, de la justice et de la psychiatrie.